

MAIRIE DE CHAMPCUEIL



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016

L'an deux mil seize, le 30 mars 2016 à 19 h 30, les membres du conseil municipal de Champcueil se sont réunis dans la salle de la mairie en séance publique, après convocation légale, *sous la présidence de Monsieur Pierre ALDEGUER, Maire.*

Étaient présents :

Mesdames, Messieurs, ALDEGUER Pierre, BESSE Danièle, DEMONSABLON Sandra, HUET Denis, JACQUET Sandrine, KNAFO David, MAUGOURD-DUPORTET Marie-France, QUINTO Jean-Luc, RANZETTI Romain, SABLIER Gérard, TROUBLÉ Céline, VALETTE Joël.

Était absente excusée

Madame Dominique NAELS qui donne pouvoir à Madame Céline TROUBLÉ.

Était absente non excusée : Madame Manon PRETTO.

Le conseil a choisi pour **secrétaire de séance** : Madame Céline TROUBLÉ

La séance du Conseil municipal est ouverte à 19 h 50.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2016.
2. Présentation des décisions du maire.
3. Questions diverses.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2016

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2016.

Après avoir entendu le maire, le conseil municipal à l'unanimité, adopte le procès-verbal du conseil municipal du 13 janvier 2016.

2. PRESENTATION DES DECISIONS DU MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et L2122-23 ;

Vu la délégation accordée à Monsieur le maire par délibération du conseil municipal de Champcueil du 30 mars 2014 ;

Monsieur le maire présente au conseil municipal les décisions prises en vertu de cette délégation :

A) Décision n° 2016.01 du 14 janvier 2016 : signature de deux devis avec les PEP Découvertes pour l'organisation de deux séjours prévus en juillet et août 2016, au profit des enfants de l'accueil de loisirs, à savoir :

- du 25 au 30 juillet 2016 au centre Valcoline à Allevard (Isère) pour 16 enfants et 3 accompagnateurs pour un montant de 4 892,80 € TTC ;
- du 15 au 19 août 2016 au centre les Esneques à Courseulles-sur-Mer (Calvados) pour 12 enfants et 3 accompagnateurs pour un montant de 3 148,20 € TTC.

B/ Décision n° 2016.02 du 14 janvier 2016 : signature d'une convention relative à la prise en charge de la confection des dossiers CNRACL avec le centre interdépartemental de gestion de la Grande Couronne de la région Ile-de-France à Versailles. La convention est consentie pour une durée de 3 ans. Le coût de la prestation est fixée à 42,50 €/heure de travail. La collectivité reste libre de confier ses dossiers.

C/ Décision n° 2016.03 du 20 janvier 2016 : signature d'une convention avec la Fédération des particuliers employeurs de France (FEPEM) sise à Paris 18^{ème} arrondissement, pour la mise à disposition d'une ligne téléphonique juridique dédiée à l'accompagnement, l'information et le conseil du relais d'assistants maternels de Champcueil. Le coût de cette prestation, dans le cadre d'un forfait global de 10 appels, est fixé à 200,00 €.

D/ Décision n° 2016.04 du 25 janvier 2016 : signature d'un contrat pour la maintenance et l'entretien des installations de l'éclairage public du réseau communal avec les établissements Prunevielle sis à Monthléry. Le coût de l'entretien annuel s'élève à 7 740,00 € H.T, soit 9 288,00 € TTC.

E/ Décision n° 2016.05 du 21 mars 2016 : signature d'une convention Ecopass pour la mise à disposition d'une bouteille de gaz smartop premium pour les services techniques de la commune de Champcueil avec la société Air Liquide France Industrie (ALFI) sise à Saint-Priest. La convention est consentie pour une durée de 3 ans. Le coût de cette prestation est fixé à 212,00 € T.T.C.

F/ Décision n° 2016.06 du 21 mars 2016 : signature d'un contrat pour la fourniture, la pose et l'entretien d'une borne escamotable de distribution d'énergie place de la Marivoise, à Champcueil avec l'entreprise STPEE sise à Villebon-sur-Yvette. Les coûts de ces prestations s'élèvent à :

Prestations	Montant	
	H.T.	T.T.C.
Fourniture et Pose de la Borne	13 158,32 €	15 789,98 €
Fourniture et Pose de Poteaux de Protection	785,60 €	942,72 €
Entretien annuel	465,00 €	558,00 €
Coût Total	14 408,92 €	17 290,70 €

Après avoir entendu le maire, le conseil municipal à l'unanimité, prend acte des décisions prises par le maire.

3. QUESTIONS DIVERSES

Fin du détachement sur l'emploi fonctionnel de la Directrice Générale des services :

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il a pris la décision de mettre fin au détachement sur l'emploi fonctionnel de directeur général des services par arrêté qui sera pris, signé et notifié le 31 mars 2016 à l'agent communal occupant le poste, déchargé officiellement de ses fonctions le 1^{er} juin 2016.

Élection municipale partielle intégrale de la commune de Champcueil

Monsieur le Maire rappelle que les électeurs de la commune de Champcueil sont convoqués le **dimanche 3 avril 2016** pour procéder à l'élection de vingt-trois conseillers municipaux et de trois conseillers communautaires, au scrutin de liste à deux tours. Le **scrutin sera ouvert de 8 heures et clos à 18 heures.**

Aucune autre question n'ayant été proposée, la séance du conseil municipal est levée à 20h10.

Le Maire,

Pierre ALDEGUER.

